

Veritable dilemme

Par **barbara**, le **03/08/2005** à **15:59**

Ma fille, voudrait que son ex qui se trouve en prison récupère ses biens et ses animaux. Car dans un premier temps il l'a menacé de porter plainte pour vol. Elle a écrit à son avocat (de son ex) pour qu'il récupère tout et lui a fixé une date. À cela l'avocat lui a répondu qu'elle restait responsable de tout et qu'il avait reçu la lettre trop tard. Depuis ma fille, a été voir un avocat pour lui demander ce qu'elle devait faire pour être enfin débarrasser de tout ça. Il lui a répondu qu'elle ne pouvait rien faire. Ma fille est désespérée, car personne ne veut comprendre qu'elle ne veut plus rien traîner comme un boulet derrière elle. Elle doit déménager et elle ne veut pas embarquer les affaires de son ex dans sa nouvelle vie. Que doit-elle faire de façon légale.

Ma fille a tout juste 20 ans, lui en a 42.

Par **Olivier**, le **03/08/2005** à **18:33**

cross posting, je ferme